



Rapport d'évaluation d'une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.9

Numéro de la demande : 2017-0639
Demande : B.3.9 – Modifications aux étiquettes de produit – Degré de suppression
Produit : Herbicide Infinity
Numéro d'homologation : 28738
Principe actif (p.a.) : Bromoxynil et pyrasulfotole
Numéro de document de l'ARLA : 2764090

Objet de la demande

La présente demande vise à modifier l'étiquette de l'herbicide Infinity pour y faire passer l'allégation de répression de la mauve à feuilles rondes à une allégation de suppression grâce à l'ajout de sulfate d'ammonium (AMS) et y inclure une suppression améliorée de la stellaire moyenne et de la galéopside à tige carrée à partir des stades de croissance de 1 à 8 feuilles lorsqu'il est appliqué en mélange en cuve avec l'herbicide FX.

Évaluation des propriétés chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

De telles évaluations ne sont pas requises aux fins de la présente demande.

Évaluation de la valeur

La mauve à feuilles rondes, la stellaire moyenne et la galéopside à tige carrée sont des mauvaises herbes qui sont répandues dans l'Ouest canadien et qui peuvent être difficiles à supprimer. Les renseignements présentés aux fins d'examen comprenaient une analyse des données sur l'efficacité provenant d'essais en champ à petite échelle et une justification scientifique.

- La mise à niveau de l'allégation de répression à l'allégation de suppression de la mauve à feuilles rondes grâce à l'ajout d'AMS est étayée par des données provenant de trois essais en champ qui ont établi une suppression acceptable au moyen d'Infinity + AMS aux doses figurant actuellement sur l'étiquette, par rapport à deux normes commerciales.
- La suppression améliorée de la stellaire moyenne jusqu'au stade de développement de 8 feuilles a été établie dans le cadre de trois essais en champ effectués au moyen du mélange en cuve d'herbicide Infinity + herbicide FX.
- La suppression améliorée de la galéopside à tige carrée jusqu'au stade de développement de 8 feuilles a été établie dans le cadre de deux essais en champ effectués au moyen du mélange en cuve d'herbicide Infinity + herbicide FX.

Ces modifications de l'étiquette de l'herbicide Infinity donneront une meilleure flexibilité aux utilisateurs dans la lutte contre ces mauvaises herbes difficiles à supprimer.

Conclusion

L'ARLA a examiné les renseignements présentés à l'appui de la mise à niveau de l'allégation concernant les mauvaises herbes en question. Selon les résultats de cet examen, les allégations mises à niveau sont jugées acceptables.

Références

- 2724981 2017, Value Assessment of Infinity Herbicide in Tank-mixture Combination With FX Herbicide (fluroxypyr) - Data to support addition of round-leaved mallow and increased staging of chickweed and hempnettle to the label -, DACO: 10.1, 10.2, 10.2.1, 10.2.2, 10.2.3, 10.2.3.1, 10.2.3.3, 10.2.3.3(B), 10.3, 10.3.2(A), 10.3.3, 10.4, 10.5, 10.5.1, 10.5.2, 10.5.3
- 2724983 2017, COMPILATION OF TRIAL REPORTS: Value Assessment of Infinity Herbicide in Tank-mixture Combination With FX Herbicide (fluroxypyr) - Data to support addition of round-leaved mallow and increased staging of chickweed and hempnettle to the label -, DACO: 10.1, 10.2, 10.2.1, 10.2.2, 10.2.3, 10.2.3.1, 10.2.3.3, 10.2.3.3(B), 10.3, 10.3.2(A), 10.3.3, 10.4, 10.5, 10.5.1, 10.5.2, 10.5.3

ISSN : 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2017

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.